



Affaire 17-130722

Demande de subvention exceptionnelle de l'Association
Rythm'n Country Boots

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 06 juillet 2022 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **21**

Absents : 04

Procurations : 04

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : NALEM Marie Émilie

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU TREIZE JUILLET DEUX MILLE VINGT-DEUX

L'an deux mille vingt-deux le **TREIZE JUILLET** à **DIX-SEPT HEURE SIX MINUTES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFFE 1^{ère} adjointe – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Erick BOYER conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Mickaël PAYET conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Marie Émilie NALEM conseillère municipale – BOYER Yannick conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint — Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal — Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale

PROCURATION(S) : Sandra GRONDIN conseillère municipale à Sonia ALBUFFY – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale à Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Sophie ARZAL conseillère municipale à BOYER Yannick conseiller municipal

Affaire 17-130722

Demande de subvention exceptionnelle de l'Association Rythm'n Country Boots

Le Maire informe l'Assemblée que, par courrier du 16 juin 2022, l'Association Rythm'n Country Boots a sollicité la commune pour être accompagnée, dans l'organisation d'un déplacement à Bourges, suite à la qualification à la Coupe de France dans la discipline « Country and line ». La qualification s'est déroulée le samedi 02 juillet 2022 à Bourges, pour un départ le 30 juin 2022 et un retour prévu le 15 juillet prochain.

Afin de pouvoir concrétiser ce voyage, l'Association Rythm'n Country Boots sollicite aussi une subvention de 1095,75 euros pour permettre de compléter son financement. Le courrier de demande de l'association annexé au présent rapport,

Il est proposé d'attribuer une subvention de 300,00 euros au titre de cette action.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** l'attribution d'une subvention de 300 euros à l'Association Rythm'n Country Boots pour sa participation à la qualification à la coupe de France dans la discipline country and line,
- **AUTORISE** le Maire, ou en son absence, l'Elu délégué, à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

[Signature]
Johnny PAYET

Association Rythm'n Country Boots

La Plaine des Palmistes, le 16 juin 2022



Monsieur le Maire
Mairie de la Plaine des Palmistes
230 rue de la République
97431 La Plaine des Palmistes

Objet : Demande d'aide financière exceptionnelle

Monsieur le Maire,

Par la présente, je vous sollicite afin d'accorder une aide financière exceptionnelle à Mme Carpentier Isabelle, animatrice de notre association.

Dans le cadre d'une qualification à la coupe de France dans la discipline country and line, Madame Carpentier représentera les couleurs de La Réunion :

- le 02 Juillet 2022 à Bourges.

En effet, cette aide permettrait de ne pas trop amputer sur le budget de l'association pour les dépenses de transport aérien (1 095,75 €), train, taxi ainsi que l'hébergement à l'hôtel de Bourges (181,00 € pour 3 nuits).

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'association,
BENARD Fabrice



Assoc. RYTHM'N COUNTRY BOOTS
27 Allée du Sud 97431 La Plaine des Palmistes
Tél : 0692 31 45 83 / 0692 42 16 35
Mail : rythmncountryboots@gmail.com
SIRET : 843 517 517 00010

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20220713-DCM17-130722-DE
Date de télétransmission : 21/07/2022
Date de réception préfecture : 21/07/2022